

MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

AGENCE FONCIÈRE RURALE
DIRECTION GÉNÉRALE



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Guide de mise en œuvre des activités d'ingénierie socio-foncière

Annexe 14
Procès-verbal de clarification foncière intrafamiliale

Février 2025

1^{er} cas :
modèle applicable en cas de détention coutumière collective

PROCÈS VERBAL
DE CLARIFICATION FONCIÈRE INTRAFAMILIALE
Détention coutumière Collective

RÉGION :
DÉPARTEMENT :
SOUS-PRÉFECTURE :
VILLAGE :

LE CHEF DE LA FAMILLE : constituée de / ____ / sous-familles.

Nom et prénom (s) :

Téléphone : N°CNI :

en présence des membres de la famille¹ (liste en annexe), après délibération et échange de vue attestent d'un commun accord que

Mme M.

Nom et prénom (s) :

Téléphone : N°CNI :

Membre de la famille appartenant à la sous-famille
est le gestionnaire d'un groupement familial qui détient des droits fonciers coutumiers qui lui permettent d'obtenir un certificat foncier collectif sur une parcelle familiale d'une superficie de hectares.

↻ Superficie déclarée ↻ Superficie mesurée (Préciser la méthode)

Le présent PV est établi en deux exemplaires originaux destinés au chef de famille et au gestionnaire du groupement familial. Une copie est destinée au Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale.

Signature
du Chef de famille

Signature du gestionnaire
du groupement familial

Signature
du Président du CVGFR

¹ La présence de tous les chefs de sous-familles ou de leur représentant est nécessaire

2^{ème} cas :
modèle applicable en cas de détention coutumière individuelle

PROCÈS VERBAL
DE CLARIFICATION FONCIÈRE INTRAFAMILIALE
Détention coutumière Individuelle

RÉGION :
DÉPARTEMENT :
SOUS-PRÉFECTURE :
VILLAGE :

LE CHEF DE LA FAMILLE : constituée de / ____ / sous-familles.

Nom et prénom (s) :

Téléphone : N°CNI :

en présence des membres de la famille¹ (liste en annexe), après délibération et échange de vue attestent d'un commun accord que

Mme M.

Nom et prénom (s) :

Téléphone : N°CNI :

Membre de la famille appartenant à la sous-famille
détient des droits fonciers coutumiers qui lui permettent d'obtenir un certificat foncier individuel ou collectif sur une parcelle familiale d'une superficie de hectare (s).

↪ Superficie déclarée ↪ Superficie mesurée (Préciser la méthode)

Le présent PV est établi en deux exemplaires originaux destinés au chef de famille et au membre de la famille. Une copie est destinée au Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale.

Signature
du Chef de famille

Signature
du membre de la famille
détenteur des droits
fonciers coutumiers

Signature
du Président du CVGFR

¹ La présence de tous les chefs de sous-familles ou de leur représentant est nécessaire

3^{ème} cas :
modèle applicable en cas de détention coutumière partagée

**PROCÈS VERBAL
DE CLARIFICATION FONCIÈRE INTRAFAMILIALE**

Détention coutumière partagée

RÉGION :

DÉPARTEMENT :

SOUS-PRÉFECTURE :

VILLAGE :

LE CHEF DE LA FAMILLE : constituée de /___/ sous-familles.

Nom et prénom (s) :

Téléphone : N°CNI :

en présence des membres de la famille¹ (liste en annexe), après délibération et échange de vue attestent d'un commun accord que les membres de la famille bénéficient des droits fonciers coutumiers tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Le présent PV est établi en deux exemplaires originaux destinés au chef de famille et au Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale.

Fait à le /___/___/_____

Signature du Chef de famille

¹ La présence de tous les chefs de sous-familles ou de leur représentant est nécessaire

